

PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE DE L'ILE

En 2009 la commune de l'île aux Moines est enfin devenue propriétaire d'une des 2 parcelles ne lui appartenant pas encore du Cromlech de Kergonan. Cette acquisition devait permettre de présenter au visiteur une vision d'ensemble de l'enceinte datant probablement du néolithique moyen armoricain (aux alentours de -3500)✓



Trois nouvelles pierres visibles depuis l'acquisition de la parcelle



Barrière de protection mis en place pour éviter les chutes du muret et de l'escalier menant à l'étage de la grange, non aménagée pour le moment



La plus grande pierre du Cromlech dit le « Moine», visible de la parcelle nouvellement acquise

.....Pour se faire, la municipalité prévoyait l'arasement d'un muret de pierres sèches, bien postérieur aux mégalithes. Cette intervention, qui s'inscrivait parfaitement dans le projet de mise en valeur du site ne fut cependant pas autorisée par le Service Régional de l'archéologie (S.R.A). C'est pour cette raison qu'aujourd'hui le visiteur découvre une peu esthétique passerelle métallique enjambant le muret, et qui sans conteste, nuit à la présentation du site.....



Passerelle Aluminium mise en place sur consigne su SRA

.....Ce refus non motivé, fut une surprise. Cependant, des investigations plus poussées montrèrent que des raisons objectives dictaient cette attitude.....

- Un document en provenance de la direction régionale des affaires culturelles, et datant de la fin des années 1980, fait état, à proximité du Cromlech de ce qu'il est convenu d'appeler un « gisement de surface » d'époque médiévale. Entendons par là, qu'un œil exercé peut découvrir en affleurement des artefacts datant du moyen âge.
- En 2003 lorsque Yannick le Cerf, Dr en archéologie (CNRS UMR 6566) vint relever une pierre de l'enceinte malencontreusement abattue par des paysagistes en charge de l'aménagement du site, de nombreux tessons de poteries médiévales furent retrouvées dans le talus

d'incrustation des menhirs (Ce qui tendrait à montrer que ce talus est postérieur au monument , et daterait d'une époque où le rôle primitif du Cromlech étant depuis longtemps oublié, celui-ci n'était vu que comme la matérialisation de limites parcellaires, ou l'on accumulait les pierres extraites des labours saisonniers et autres déchets domestiques).

- Dans son ouvrage des années 1970 sur la préhistoire de l'île aux Moines, l'abbé Evenou, cite un muret de Kerscot où fut découvert 2 pièces de monnaies à l'effigie de Louis le Débonnaire, alias Louis le Pieux, né en 778 et mort en 840, fils de Charlemagne, roi d'Aquitaine de 781 à 814 et empereur d'Occident de 814 à sa mort. Sous son règne et celui de ses successeurs immédiats, les raids vikings sur l'Europe de l'ouest et plus spécifiquement sur la Bretagne se multiplièrent : siège de Vannes en 854 , Bataille de Questembert en 888 et 30 ans plus tard mise à sac meurtrier de Vannes par les Normands. Il est donc possible que ces monnaies, trouvées dans un muret de Kerscot lors de la construction d'une maison de ce village fassent partie d'un trésor monétaire enfoui lorsque les voiles des Drakkars sillonnaient le golfe. Cette découverte de monnaies est connue du SRA
- Plus récemment, des riverains du site ont confirmés la découverte de 2 ou 3 pièces dans les années 1920.



Exemples de Monnaies de Louis le Débonnaire



Denier de Louis le Débonnaire (Louis le pieux)

.....La non destruction du mur répond donc à des raisons objectives : Nous avons de bonnes raisons de penser que les murets de Kerscot et par extension, ceux plus nombreux encore qui dominent « Port Diahuen » à PenHap font partie d'un paléoparcellaire, antérieur au IX^{ème} siècle . Ils s'intègrent à notre patrimoine historique et pour cette raison doivent être protégées.



Vieux muret de Kergonan



**Muret faisant sans doute partie d'un
paleo parcellaire (Pen Hap)**

Regrettons cependant que le SRA, pourtant avide d'informations soit si avare de celles en sa possession (On attend encore la communication de la « carte archéologique » de l'île, promise en 2007....), et osons lui rappeler que le manque d'échanges ne peut qu'aboutir à la rétention d'informations, préjudiciable à la connaissance et peut être à la conservation du patrimoine.....

Hervé Créquer

Dernières trouvailles archéologiques sur l'île

- 1) Cette pointe de flèche en silex de 33 mm de long a été trouvée sur l'île aux Moines, au printemps 2009, dans la vasière du Gueric par M.Yann Le Pluard, lors d'une pêche à La palourde. Une autre pointe de flèche avait été trouvée au début des années 80 dans une falaise à proximité de la cale de Carlez. Elles datent probablement du néolithique (merci à Yann)



- 2) Cette Belle hache en bronze de 160 mm de longueur, dite « Hache à Talon », par opposition aux haches à douilles, date de l'âge du bronze, elle a été trouvée dans un champ de Penhap. Sa densité importante fait penser qu'elle contient un pourcentage non négligeable de plomb, ce qui sans doute la rendait impropre à un usage intensif. Les spécialistes s'accordent à penser que son utilisation était plutôt rituelle. Ce type de hache se rencontre rarement seule, mais plutôt en dépôts qui atteignent quelques fois plusieurs dizaines de pièces. Ce qui peut suggérer un rôle pré monétaire.

